



# **AVIS AU PUBLIC**

## **Adjudication des lots de chasse – Plans**

Il est porté par la présente à la connaissance du public que les plans des nouveaux lots de chasse (473,474,475,495,496,516,519) sont affichés à l'endroit usuel et déposés au secrétariat communal, sis 18, rue Principale L-5240 Sandweiler, à partir du 2 septembre 2020 jusqu'au 31 janvier 2021 inclus, conformément à l'article 3 du règlement grand-ducal du 2 septembre 2011 déterminant la procédure et les modalités de l'adjudication publique. Pendant ce délai le public y aura accès au dossier complet.

Sandweiler, le 2 septembre 2020

**Le Collège des Bourgmestre et Échevins,**



### **Certificat de publication**

Il est certifié par la présente que l'avis ci-dessus a été dûment publié et affiché dans la commune de Sandweiler au tableau d'affiches communales à partir du 2 septembre 2020 jusqu'au 31 janvier 2021.  
Sandweiler, le 1 février 2021

**Le Bourgmestre,**

**Le Secrétaire,**